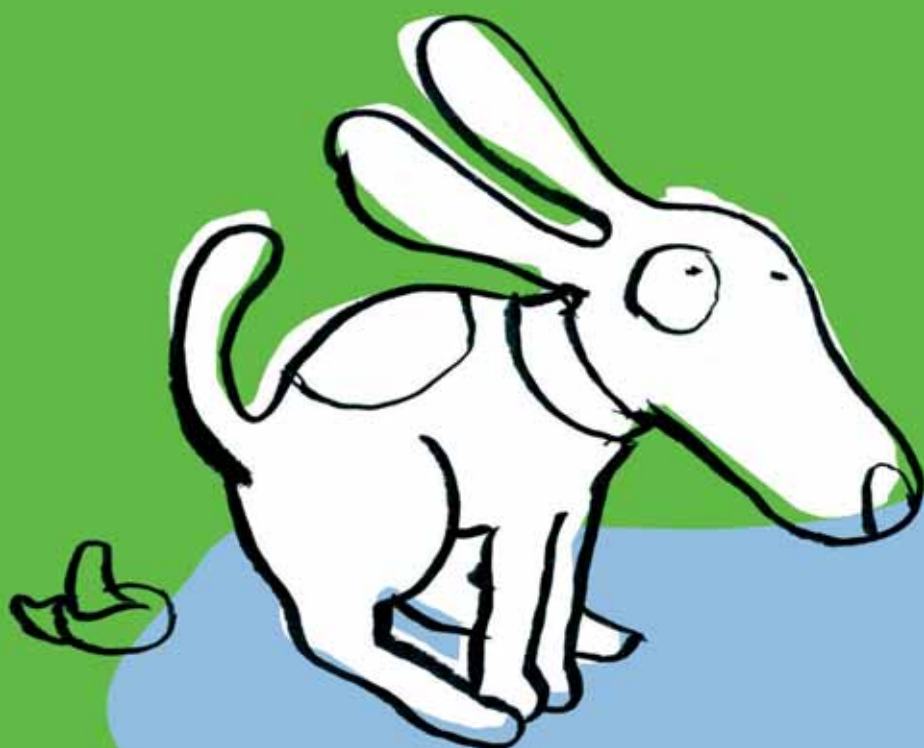


en dehors de l'espace dédié

je ramasse, c'est évident



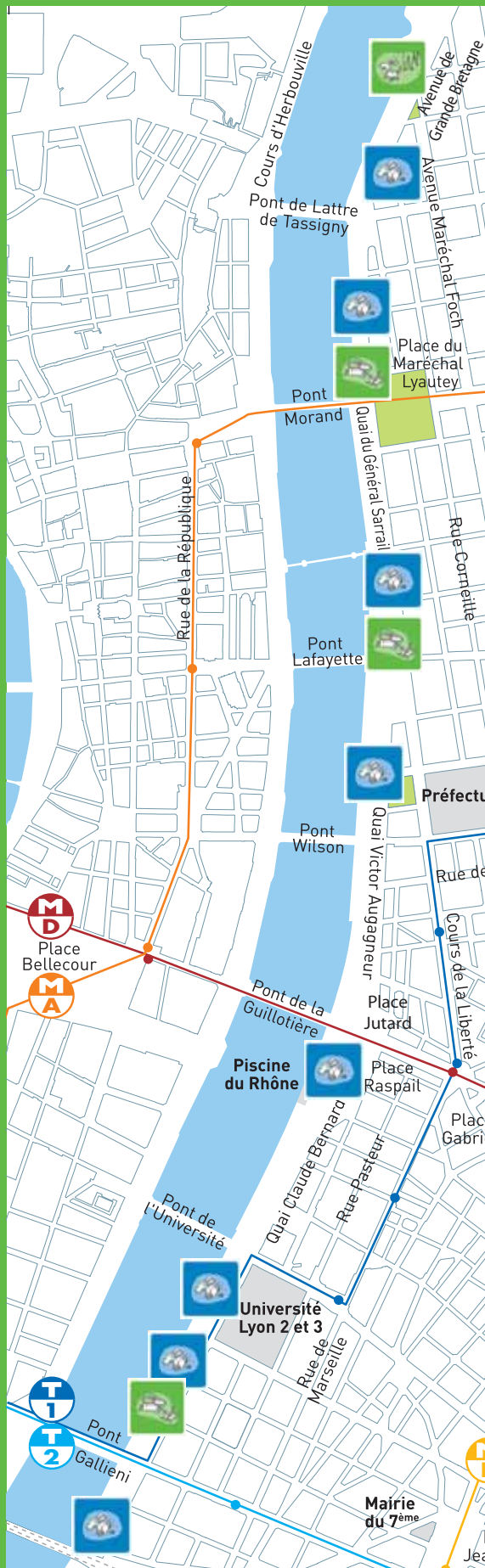
Dans les 1^{er}, 4^{ème} arrondissements et le long des Berges du Rhône, le Grand Lyon aménage de nouveaux espaces canins avec une signalétique originale.

En dehors des espaces sanitaires, je ramasse, c'est évident.

Ensemble pour une ville propre

GRANDLYON
communauté urbaine

Découvrez les nouveaux espaces canins des Berges du Rhône



Tous les espaces seront réalisés d'ici fin 2007

Une nouvelle signalétique pour mieux se repérer

En dehors de l'espace sanitaire canin,
si mon chien fait ses besoins,
je ramasse, c'est évident.



ESPACE CANIN DE LIBERTÉ

Un espace clos où mon chien
peut s'ébattre sans laisse
et sous ma surveillance.
S'il fait ses besoins,
je ramasse, c'est évident.



CHEMINEMENT LIBRE

Un large espace ouvert
où mon chien peut se promener
sans laisse et sous ma surveillance.
S'il fait ses besoins,
je ramasse, c'est évident.



CHIENS TENUS EN LAISSE

Partout dans la ville, hormis dans
les espaces "liberté" et "cheminement
libre", je tiens mon chien en laisse.
S'il fait ses besoins,
je ramasse, c'est évident.



ESPACE SANITAIRE CANIN

Un espace où mon chien
peut faire ses besoins.
Dans cet espace, je ne ramasse pas,
le Grand Lyon s'en charge
quotidiennement.



CHIENS INTERDITS

Un endroit réservé à d'autres usages
où mon animal ne peut m'accompagner.

Balades canines

Tous les jeudis soir, la Mission animalité urbaine du Grand Lyon
vous propose une balade canine sur les Berges du Rhône.
RDV à 19h45 place Jutard.

Inscription :

Mission animalité urbaine
du Grand Lyon

tél. 04 78 63 40 40 - 06 67 17 44 60



Animalité urbaine